

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	2.23	5.35	4.42	3.68
Volatilité de l'indice de référence (%)	2.16	4.86	4.06	3.44
Risque relatif/Tracking Error (%)	0.32	0.69	0.56	0.45
Ratio de Sharpe	0.75	0.84	0.51	0.88
Ratio d'information	2.61	0.53	0.55	0.97

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	30/09/20 30/09/21	30/09/19 30/09/20	30/09/18 30/09/19	30/09/17 30/09/18	30/09/16 30/09/17	Création
Portefeuille*	-0.63	-0.17	1.51	-1.11	10.90	6.46	0.58	4.20	5.82	-3.56	-0.46	26.57
Indice de référence	-0.59	-0.12	1.38	-1.09	11.81	8.19	0.36	4.87	6.23	-3.12	-0.13	28.80
Ecart	-0.04	-0.04	0.12	-0.01	-0.91	-1.73	0.22	-0.67	-0.41	-0.44	-0.34	-2.23

Performance calendaire annuelle (%)

	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Portefeuille*	5.77	6.71	-3.62	1.69	2.27	0.04	4.20	-0.04	-	-
Indice de référence	6.00	6.91	-2.99	1.90	2.60	0.59	4.24	-0.13	-	-
Ecart	-0.23	-0.20	-0.63	-0.22	-0.33	-0.55	-0.04	0.09	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille	Indice de référence		Portefeuille	Indice de référence
Cash (%)	2.80	-	Option adjusted spread	78	60
Nombre de lignes	211	4318	Coupon moyen (%)	3.31	3.13
Nombre d'émetteurs	152	696	Current yield (%)	3.02	2.95
Years to Maturity	5.13	5.08	Yield to worst (%)	1.67	1.48
Modified duration to worst	4.33	4.46	Yield to maturity (%)	1.71	1.51

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 10/01/2012

Au 12/01/2009, le compartiment AXA IM FIIS US Core Investment Grade du FCP Luxembourgeois AXA IM FIIS a changé d'objectif de gestion et d'indicateur de référence et est devenu AXA IM FIIS US Corporate Bonds (Indicateur de référence Barclays Capital US Intermediate Corporate).

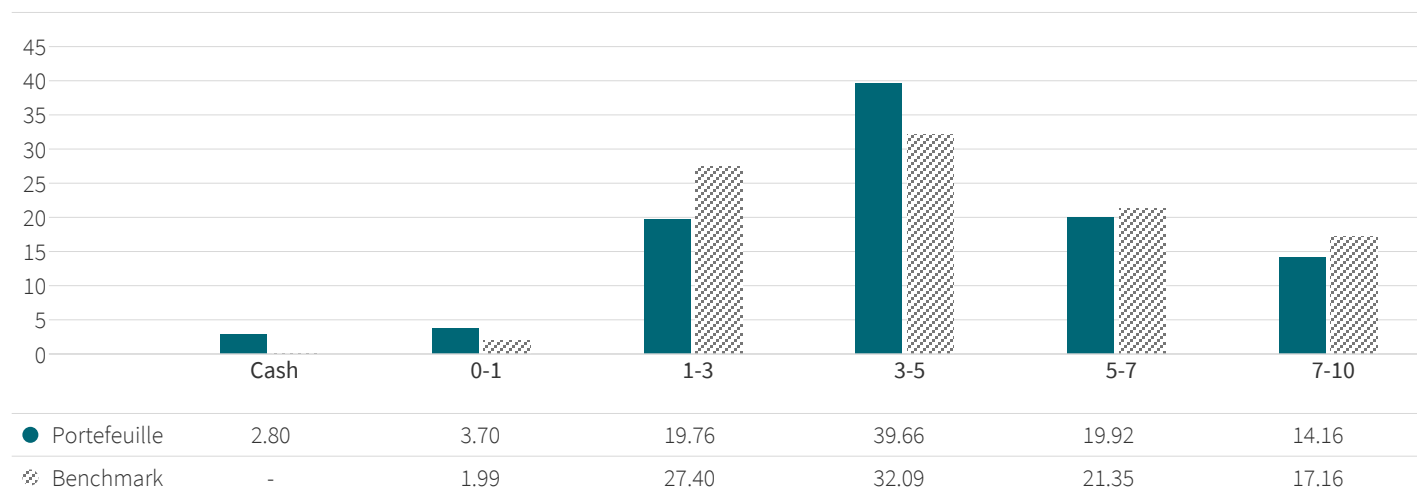
Source(s) : AXA Investment Managers au 30/09/2021

Pour plus d'information merci de consulter www.axa-im.com

Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Benchmark
Banque	29.10	28.93
Consommation non cyclique	12.53	13.05
Communications	8.40	6.30
Technologie	8.03	10.45
REIT	5.85	3.92
Assurance	4.97	3.64
Énergie	4.44	7.08
Industrie de base	4.41	2.21
Électrique	4.11	5.25
Transport	3.68	1.65
Consommation cyclique	3.37	7.65
Biens d'équipement	3.05	5.92
Sociétés de financement	2.95	1.48
Courtage	1.18	1.58
Gaz naturel	0.78	0.50
Autres secteurs industriels	0.35	0.12
Autre Financier	0.00	0.14
Autres services aux collectivités	0.00	0.14
Cash	2.80	0.00

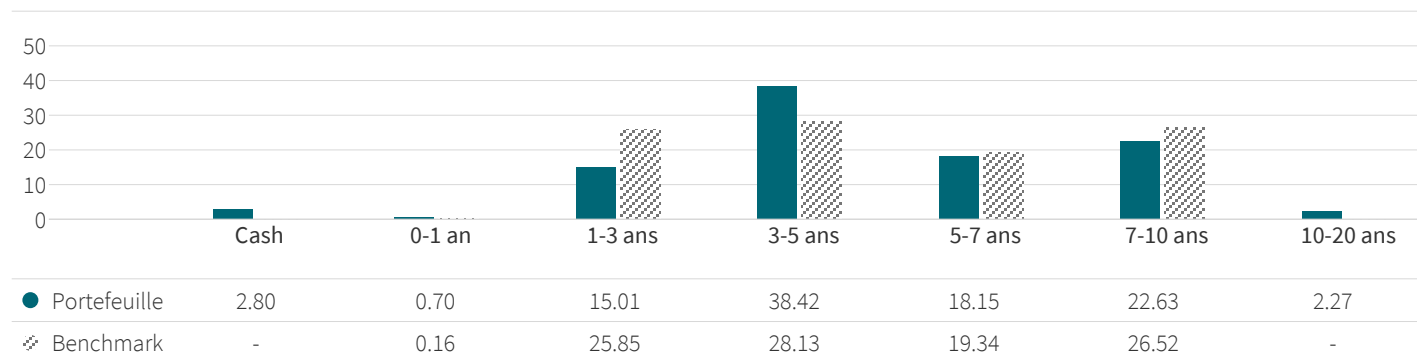
Exposition à la Modified Duration to Worst (%)



Source(s) : AXA Investment Managers au 30/09/2021

Pour plus d'information merci de consulter www.axa-im.com

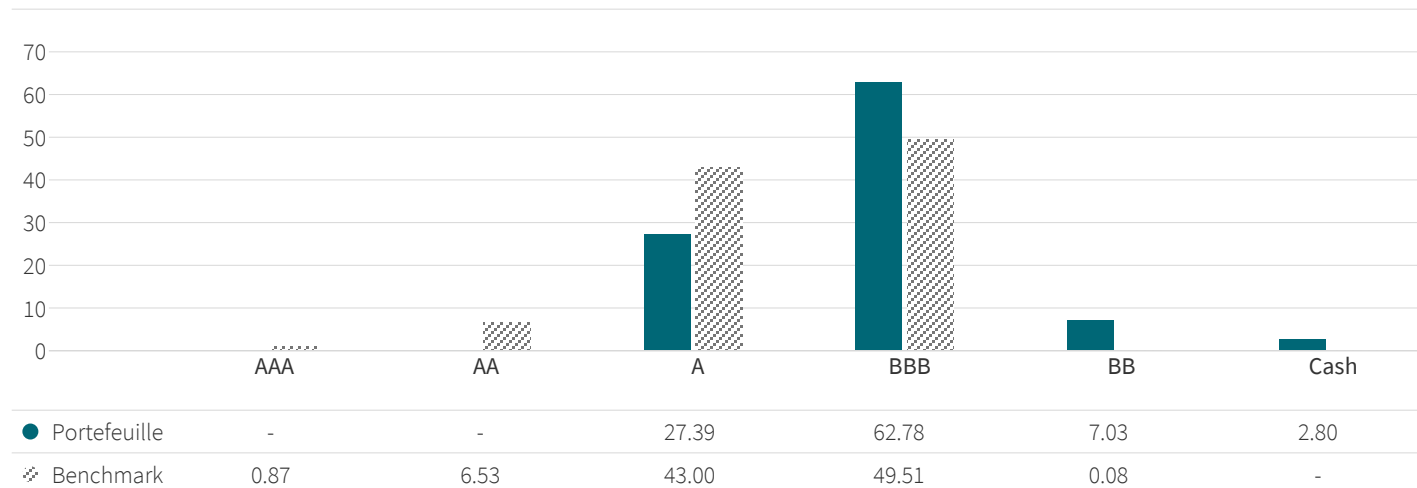
Exposition par maturité (%)



10 principaux titres

Emetteur	Coupon	Maturité	Secteur	Modified duration to worst	Rating	Poids
CITIGROUP INC	1.122	28/01/27	Banque	4.22	A	1.45%
DELL INT LLC / EMC CORP	5.450	15/06/23	Technologie	1.48	BBB	1.35%
ELEMENT FLEET MANAGEMENT	3.850	15/06/25	Transport	3.39	BBB	1.30%
BROADCOM INC	3.150	15/11/25	Technologie	3.79	BBB	1.24%
ABBVIE INC	2.950	21/11/26	Consommation non cyclique	4.63	BBB	1.16%
FIRST HORIZON BANK	5.750	01/05/30	Banque	6.78	BBB	1.13%
BRIGHTHOUSE FINANCIAL IN	5.625	15/05/30	Assurance	6.84	BBB	1.12%
AT&T INC	4.300	15/02/30	Communications	7.00	BBB	1.07%
SOCIETE GENERALE	2.625	22/01/25	Banque	3.18	BBB	1.06%
JPMORGAN CHASE & CO	1.045	19/11/26	Banque	4.04	A	1.02%

Exposition par rating (%)



Source(s) : AXA Investment Managers au 30/09/2021

Pour plus d'information merci de consulter www.axa-im.com

Exposition par devise (%)



Exposition géographique (%)

	Portefeuille	Benchmark
Etats-Unis	72.41	82.42
Canada	5.84	3.16
France	4.98	0.54
Royaume-Uni	2.88	5.46
Australie	2.58	0.75
Pays-Bas	1.80	0.94
Espagne	1.21	0.61
Autres	5.50	6.12
Cash	2.80	0.00

Source(s) : AXA Investment Managers au 30/09/2021

Pour plus d'information merci de consulter www.axa-im.com

Informations supplémentaires

Administration: I (H) EUR

Forme juridique	FCP
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Luxembourg
Date de la 1ère Valeur Liquidative	10/01/2012
Devise du fonds	USD
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	LU0231443010 / LU0231443523
Frais estimés courants	0.62%
Frais de gestion financière	0.5%
Frais de gestion maximum	0.5%
Souscription Initiale min.	500 000 EUR
Minimum de souscription ultérieure	10 000 EUR
Société de gestion	AXA Funds Management S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA Investment Managers Incorporated
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)
Dépositaire	State Street Bank International GmbH (Luxembourg Branch)

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

Objectifs du fonds

Le Compartiment entend générer des revenus et une croissance du capital en investissant principalement à moyen terme dans des titres de créance d'entreprises de qualité « investment grade » et libellés en dollars US.

L'objectif de la Classe de Parts est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe de Parts via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

Horizon d'investissement

Le Compartiment est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins trois (3) ans.

Caractéristiques du risque



Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risque additionnel

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque opérationnel : risque que les processus opérationnels, incluant ceux liés à la conservation des actifs, puissent échouer, ce qui engendrerait des pertes.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert chaque Jour de Valorisation au plus tard à 10h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs. La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial : 500 000 dans la devise de référence de la Classe de parts concernée.

Investissement minimum subséquent : 10 000 dans la devise de référence de la Catégorie de parts concernée.

Comment investir

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation exclusive. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence.

Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence.

Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement. Le portefeuille ne présente pas d'objectifs ESG réglementaires ou contractuels.

Avertissements

Ce document est publié uniquement à titre d'information et ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments

financiers au sens de la directive MiFID (2014/65/EU). Il ne constitue pas non plus, de la part d'AXA Investment Managers et/ou de ses filiales, une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques, les frais d'investissement et les commissions liés à l'achat d'un des produits et risques mentionnés. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Les produits ou stratégies mentionnés dans ce document peuvent ne pas être autorisés ou disponibles dans votre juridiction. Nous vous invitons à vérifier avec la société de gestion ou directement sur son site Internet (<https://www.axa-im.com/en/registration-map>) la liste des pays de commercialisation du fonds.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle

qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu ; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis ; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un « distributeur » ou qui n'est pas une « personne américaine », telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Glossaire

Certains termes vous posent question ?

Consultez la page Glossaire de notre site Internet.

axa-im.com/glossary